

le croquant

de Bourgogne — Franche-Comté

POUR L'UNITÉ AVEC LA CLASSE OUVRIÈRE

NOVEMBRE - N° 4 - 1 F

EDITORIAL

Avec le N°4 du Croquant, nous abordons de nouveaux sujets : le lait et la pollution. En Bourgogne, le lait représente la production principale d'un grand nombre de petits exploitants et cette production est particulièrement menacée. La pollution dans cette région, nous sommes bien servis : les cheminées de Creusot-Loire et leurs terribles rejets qui empoisonnent la nature et ceux qui en vivent. La centrale nucléaire dont la construction prochaine va faire peser sur la région une grave menace.

Nous voulons aussi attirer l'attention de nos lecteurs sur les conséquences de la nouvelle politique de modernisation des exploitations agricoles. Cette nouvelle politique de modernisation définie à Bruxelles est entrée en application depuis le 15 septembre 1976, elle a pour but de faire accéder les agriculteurs à un certain niveau de rentabilité par une plus forte productivité. Pour arriver à cette productivité maximum, on étudie un plan de financement global de l'exploitation appelé plan de développement.

D'après le bulletin syndical de la FNP seulement 300 000 paysans peuvent présenter un plan de développement. On peut donc penser qu'environ 700 000 exploitations sont condamnées à disparaître rapidement. Sans que l'on puisse penser que ceux qui resteront aient pour autant atteint la fameuse parité toujours promise jamais atteinte. Que dire du manque de sérieux des calculs de rentabilité sans garantie de prix et donc sans une rémunération normale du travail du paysan. Ce n'est pas la première fois qu'on nous promet le paradis pour demain : au début du marché commun, aux jeunes que nous étions, on disait déjà : apprenez la productivité, serrez-vous un peu la ceinture vous allez connaître des lendemains merveilleux, c'était la fin des années 50.

Et de concentration en restructuration, nous sommes arrivés là, où nous sommes maintenant avec cette agriculture industrielle incapable de résister aux caprices climatiques et uniquement basée sur la loi du profit.

On produit pour le profit des firmes ; on utilise du matériel coûteux très vite périmé, d'énormes quantités d'engrais, des aliments du bétail de plus en plus complexes et de plus en plus chers. Et tout cela pour produire une marchandise qu'il faut parfois détruire, tous ces produits que l'on jette à la décharge : la poudre de lait que l'on fait consommer aux porcs, le beurre que l'on vend à prix réduit à l'étranger. Tout cela pour le profit de quelques-uns et la misère de ceux qui travaillent.

Il est temps pour les travailleurs de la terre de prendre conscience de leur classe. Ils font partie de droit de la classe ouvrière. Ils doivent prendre leur destin en main et construire leur avenir.

JACQUOU

BRESSE LOUHANNAISE

Les petits paysans commencent à s'organiser

- Pour l'augmentation du prix du lait
- Contre la toute-puissance de Sanders et de la Copal

Lire p. 2



CENTRALE NUCLEAIRE ET POLLUTION

Des profits aux dépens des agriculteurs

Voir p. 3

- Licenciements à la coopérative du Sud-Est

- Safer : un cas en Bresse

- Fermage : sécheresse = gros profits pour les propriétaires

OUVRIERS PAYSANS

Un ennemi commun Sanders ORGANISONS NOUS

Lire p. 4

SEULE LA LUTTE PAIE

Une lettre de l'Association de Défense des Éleveurs et Agriculteurs du Lot et Garonne

Voir p. 2

Le lait

Voir p. 2

DE PARTOUT EN FRANCE, LES PRODUCTEURS DE LAIT MANIFESTENT LEUR MÉCONTENTEMENT

EN BRESSE...

DES ÉLEVEURS RENDENT VISITE AU DIRECTEUR DE LA COPAL

Nous sommes adhérents d'une coopérative de Saône-et-Loire, la COPAL.

Nous avons rendu visite au directeur pour parler de nos problèmes.

En effet, nous produisons des œufs en intégration. En 1975, aucune annuité n'a pu être payée par les adhérents. Des intérêts s'y sont ajoutés. Pour 76, l'annuité n'a pas encore été réglée et en attendant, les intérêts s'ajoutent.

Une augmentation de 0,80 centimes par œuf a été consentie par la COPAL, mais il a été exigé qu'une partie serve à éponger notre déficit ce qui diminue nos revenus dans certains cas.

Ceci ne nous apporte donc pas d'amélioration pour notre niveau de vie. Cette situation reste provisoire vue l'augmentation des aliments et de toutes les charges (électricité...).

Il faut continuer à nous grouper, à échanger nos problèmes et à lutter pour la satisfaction de nos revendications.

Mme B.

SAFER : UN CAS EN BRESSE

Courant 1974, un terrain de 94 ares que j'exploitais fut mis en vente, étant à proximité de ma ferme me joignant sur trois côtés, je crus normal d'en demander l'acquisition. Peu de temps après, j'appris qu'il était vendu à un jurassien étranger à la profession. Il manquait cinq ares à ce terrain pour que je puisse préempter malgré l'intervention du délégué communal auprès de la SAFER et par la suite, auprès du syndicat d'exploitants à Macon, aucune suite n'a été donnée à ma réclamation. Le syndicat rejetant la responsabilité sur la SAFER. Je continue à exploiter ce terrain mais je constate, décru, ainsi que beaucoup d'autres paysans ayant subi le même cas, l'insuffisance et même l'inutilité dans certains cas de cette société.

M. B.

SEULE LA LUTTE PAYE

Après 4 ans de lutte avec la maison Sanders vous venons de remporter une victoire puisque l'appel nous a été favorable (aux 5 éleveurs). La cour a rejeté l'appel de Sanders, confirmé le 1^{er} jugement, condamné Sanders à tous les dépens et en plus à nous verser des dommages-intérêts

en taux de 40 F par veau et 15 F par porc. Ce n'est pas une fortune mais c'est surtout une victoire sur le principe et une forte gifle pour l'adversaire qui sans doute va réagir !

Lettre de l'association de défense des éleveurs agriculteurs du Lot et Garonne.

LICENCIEMENT A LA COOPÉRATIVE DU SUD-EST

En vue d'une restructuration, la coopérative du Sud Est prévoit la fermeture de huit dépôts dont 4 en Saône et Loire (Chauffailles, la Clazette, Matour, Tramayas), 2 dans la Loire (St Martin d'Estreaux et St Just en Chevalet), celui de Pont-d'Ain dans l'Ain et celui de Mautiers en Savoie. Ces fermetures de dépôts font qu'une cinquantaine de postes de distribution doivent avoir lieu.

A cela s'ajoute la disparition d'une centaine d'emplois occasionnels et le blocage des salaires jusqu'en 77. D'autre part, la Coop prévoit une réorganisation complétée des structures de distribution ce qui risque d'amener d'autres licenciements.

Déjà à Lyon, des manifestations ont eu lieu pour lutter contre ces licenciements.

Des paysans travaillant avec cette Coop s'interrogent sur les conséquences que cela va entraîner pour eux.

CONSEQUENCES DU PAIEMENT DU LAIT A LA MATIÈRE GRASSE

Les producteurs de lait sont mécontents, le lait étant rénuméré selon la teneur en matière grasse, beaucoup d'éleveurs ne sont pas en mesure d'affronter ces inconvénients, en effet, jusqu'à présent, la rentabilité d'une vache dépendait de la quantité de lait produit et non sur la qualité, or il faudra tout changer du jour au lendemain. Il faudra maintenant sélectionner pour obtenir la qualité mais il faut des années pour constituer un bon cheptel. S'il faut cinq ans à une vache pour faire du rendement, sait-on au sevrage si son lait sera riche ou maigre malgré les bons résultats de ses ascendants.

Sans parler des accidents qui peuvent survenir à tout moment dans un cheptel — maladie ou accident — la situation deviendra précaire et catastrophique chez certains éleveurs qui ne seront pas en mesure de changer leur troupeau si les responsables gouvernementaux ne prennent pas conscience des importantes charges supportées par les paysans pour fournir au consommateur des produits de qualité. En attendant l'augmentation du lait, les producteurs

seront vigilants et peut-être exigeants sur la façon dont sera prélevé le lait car si cette solution est préférable pour les usines de transformations, un lait maigre diminue la rentabilité, il est important pour l'éleveur que l'échantillon soit pris avec le

plus grand soin et l'employé chargé d'effectuer ce travail ne bénéficie pas toujours de la confiance des producteurs. Un lait mal remué peut laisser apparaître des différences dans les échantillons au dire des producteurs. Il ne faut pas que

certaines firmes en profitent pour s'octroyer quelques profits supplémentaires, car la situation préoccupante des éleveurs mériterait qu'ils soient traités au moins avec honnêteté car rare sont les corporations à qui ils ont demandé tant d'efforts.



En avant vers la satisfaction de nos revendications

Des producteurs de lait, des paysans travaillant avec Sanders et la Copal, réunis autour du «Croquant» se sont mis d'accord sur une plate-forme de revendications. Toutes les revendications ont été élaborées dans le sens d'un revenu décent aux petits paysans.

POUR LE LAIT :

- 1,30 F le litre de lait indexé sur le coût de la vie pour le lait payé à la quantité.

- 1,30 F le litre de lait au taux du MG le plus bas pour le lait payé à la qualité.

- prise en charge des tanks quelque soit leur grandeur par la coopérative ou la firme.

- un prélèvement pour analyse de matière grasse et de matière azotée fait uniquement à l'arrivée à la coopérative sur le camion et cela quotidiennement.

POUR LA COPAL ET SANDERS

- Poulets : 4,50 le Kg indexé sur le prix des aliments.
- Oeufs : 3 centimes.

● Prise en charge du matériel (Silos, batteries, ect...) par la coopérative ou firme.

Les petits paysans qui ont participé à l'élaboration de cette plate-forme ont décidé de prendre les moyens de la faire largement connaître afin qu'elle soit discutée et enrichie. Pour cela ils proposent que des petites réunions locales s'organisent. Ces réunions envisageront également les moyens qu'il faudra mettre en œuvre pour les faire aboutir.

Pour aider la discussion et la formation de ces groupes locaux des films peuvent circuler en particulier « Dette pour salaire » film réalisé en collaboration avec des paysans du Lot et Garonne aux prises avec Sanders. « La guerre du lait » film retraçant les luttes des paysans de Bretagne pour l'augmentation du prix du lait.

Le Croquant prend des contacts pour que des paysans ayant participé à ces luttes viennent les expliquer.

Partout des mécontentements se manifestent

Pour les producteurs laitiers la sécheresse est lourde en conséquence. Le lait a diminué et beaucoup d'éleveurs estiment avoir perdu 30% de leur production sur l'année. De plus, peu riche en matière azotée et en matière grasse, il sera payé à la qualité à certains petits paysans 65 centimes le litre. L'augmentation des aliments pour bétail, la baisse des revenus sont importantes pour les petits producteurs de lait qui s'aggrave encore avec le Plan Barre par le biais de l'augmentation de l'essence du gaz-oil et de tous ses dérivés, des impôts, vignette et autres. Ainsi, la question de la rémunération du travail est toujours plus à l'ordre

du jour maintenant que vient s'ajouter la taxation des producteurs de lait en passe d'être décidée à Bruxelles. Décision qui vise à éliminer un certain nombre de producteurs.

Aussi ce n'est pas qu'en Bresse, que la revendication (augmentation du prix du lait) est à l'ordre du jour. C'est le cas dans le Nord, Pas de Calais à Bailleul où 400 producteurs demandent 1 F le litre de lait comme prix indicatif. A St Pol, ce sont des négociations entre les producteurs et la direction de « Prosérité Fermière » les ramasseurs en profitent pour manifester leur mécontentement à ramasser le lait tous les trois jours.

Union laitière Louhannaise Dénoncer les contrats ?

Suite à la réunion de l'union laitière louhannaise dénoncer les contrats avec Vivalp. De nombreux agriculteurs se sont posés des questions tant par rapport au prix du lait, que par rapport aux propositions faites si ce n'est des négociations de couloir en haute sphère.

M. Joxe tout en dénonçant les abus et le profit fait par la Coop sur le dos des paysans, était visiblement plus préoccupé de faire sa campagne électorale que d'offrir des perspectives aux paysans pour obtenir une augmentation du prix du lait.

NUCLÉAIRE ET POLLUTION

DU PROFIT...

LOURD DE CONSEQUENCES POUR LES AGRICULTEURS

ÉNERGIE NUCLÉAIRE : SOCIÉTÉ DE MISÈRE

Les Amis de la Terre, groupe du Val de Saône organisait le vendredi 17 septembre une réunion d'information sur l'énergie nucléaire, à la mairie de Verdun sur le Doubs.

Les Amis de la Terre regroupent des membres dans quinze pays du monde, ils luttent pour l'harmonisation de l'homme et de son milieu naturel, contre le gaspillage des ressources, et les pollutions.

Une trentaine de personnes se retrouvaient donc ce vendredi soir, pour s'informer. Elles ne furent pas déçues, chacun posant les questions qui lui tenaient le plus à cœur. Ainsi furent abordés les problèmes essentiels.

rupture des enceintes de confinement. Les produits de fission passent alors dans l'environnement.

La manipulation de la fission nucléaire exige d'énormes précautions, tant elle est dangereuse. Les déchets demandent une surveillance constante compte tenu de leur nocivité, dès maintenant et pendant des siècles, c'est pourquoi l'énergie nucléaire engendre une nouvelle organisation sociale, centralisée, urbanisée, appuyée sur un système autoritaire, tout policier que militaire. Une série de diapositives, sur les récents événements de Malville où doit se construire le plus puissant surrégénérateur du

monde!, montrait le rôle joué par les forces de police engagées dès maintenant dans le processus : communes quadrillées par les forces de l'ordre, tracaseries policières permanentes, matraquages du 10 juillet entre autre. Le conférencier apportait son témoignage personnel de la lutte non violente qui se déroule pour la sauvegarde de Malville.

Enfin, le conférencier concluait en annonçant que les projets de l'industrie nucléaire dans la région ne se limitent pas aux surrégénérateurs officiellement annoncés, mais que l'énergie produite par ceux-ci en quantité bien supérieure aux besoins de la Bourgogne serait utilisée par une usine d'enrichissement d'uranium prévue sur les communes de Marnay-Gigny. Le projet «COREDIF» est encore tenu secret, mais nous pouvons affirmer que jusqu'alors trois sites ont été retenus : soit un en Belgique, soit un en Italie, soit dans notre région. Ces centres d'enrichissements sont très voraces en énergie et en espace : mille hectares environ sont nécessaires pour une telle installation. Les pollutions radio-actives et thermiques sont très graves.

Il faut empêcher la construction de la centrale si l'on ne veut pas voir s'implanter ainsi cette usine et qui sait peut-être par la suite d'autres installations nucléaires.

Il faut empêcher la construction de la centrale si l'on ne veut pas voir s'implanter ainsi cette usine et qui sait peut-être par la suite d'autres installations nucléaires.

Le secret est de règle dans l'industrie nucléaire tant on craint l'opposition des populations. Restons extrêmement vigilants et déterminés à défendre notre cadre de vie.

Il est pourtant un regret à formuler : c'est le manque de participation à ces réunions d'information des AGRICULTEURS ! Nous sommes les premiers touchés puisque l'installation d'une seule centrale exige 250 hectares et l'administration en prévoit 3 ! Ne nous laissons pas aller à des réflexions défaitistes telles que : «Contre l'Etat on ne peut rien» ! Songez qu'une centrale nucléaire n'est productive que pendant 25 ans, qu'après on recouvre le tout de béton et de terre, et voilà nos hectares perdus à tout jamais ! Il faut REAGIR ! C'est notre passivité qui fait la force du Pouvoir et de l'EDF.

De notre faculté à imaginer, à créer, il faut agir rapidement, et massivement avant qu'il ne soit trop tard ! Ne jumelons pas la verdoyante Saone et Loire avec la désertique Hiroshima !

D.D., P.C. militants anti-nucléaire



Le conférencier Daniel Bret, membre du groupe «Les Amis de la Terre» de Lyon, biologiste, explique rapidement le fonctionnement d'une centrale, les trois filières existant en France, leur genèse (besoins militaires avant tout) les avantages et les inconvénients de chacune, les risques et les dangers en fonctionnement normal et en cas d'accidents.

On s'attarde surtout sur les risques dus à la surrégénération : le projet régional étant de deux ou trois surrégénérateurs de 1 800 à 2 000 mégawatts chacun. Chaque réacteur contiendrait 5,5 tonnes de plutonium 239 radioactif (pendant 24 000 ans !) et extrêmement toxique, mortel à une dose inférieure à un gramme.

Les 5 000 tonnes de sodium contenues par chaque réacteur peuvent par contact avec l'air et l'eau provoquer incendie et explosion. Le cœur du réacteur est très compact, une anomalie de fonctionnement peut permettre au plutonium d'atteindre la masse critique : c'est l'explosion atomique pudiquement appelée «excursion nucléaire» par l'odieuse EDF si la cuve résiste, une deuxième plus violente, et ainsi de suite, peuvent avoir lieu, jusqu'à la

Rejeté avec les fumées des usines du Breuil, de Creusot-Loire, le molybdène pollue toute la région du Creusot. De nombreuses communes sont touchées. Le Breuil, les Bizots, Charmoy et plus récemment les communes de St Symphorien en Marmagne et Ecuisses seraient touchées. Les conséquences du molybdène sont graves pour les paysans car les bêtes atteintes s'anémient, prennent des grosseurs dans les pattes et la colonne vertébrale. Organisés en comité de défense, les éleveurs ont obtenu d'être indemnisés par Creusot-Loire. A la vente d'une bête, celle-ci est expertisée par vétérinaires et experts pour déterminer combien qu'elle vaut atteinte et combien qu'elle aurait valu si elle avait été en bonne santé. Creusot-Loire paye la dif-

férence, puis le paysan commercialise sa bête comme il peut et au prix qu'on veut bien lui en donner. Un paysan disait «on perd beaucoup pour les vaches qui ne sont pas atteintes, les marchands nous en donne pas un bon prix».

Creusot Loire pour empêcher la pollution doit mettre des filtres, et «il paraît qu'il y en a un de posé» disent les paysans «mais on ne s'en ait pas encore aperçu».

Cette année, pour les paysans du Creusot, sur le plan sanitaire, a été une bonne année car les veaux sont peu atteints puisqu'ils ont peu mangés de l'herbe. Ils ont eu de la nourriture extérieure à la région. Mais qui va payer cette nourriture ? Creusot-Loire ? Ou plus vraisemblablement les paysans. Malgré l'indemnisation,

la pollution reste et les paysans se posent de nombreuses questions. Quels sont les résultats des analyses que Creusot-Loire fait faire ? Quelles sont les conséquences du molybdène sur les enfants, sur les hommes. Tout le monde est muet, du vétérinaire, au toubib en passant par les agents de Creusot-Loire, les experts ? Quel est l'avenir de la région que Creusot-loire fait mourir à petit feu avec le molybdène ?

Par rapport à la commercialisation de la viande, des paysans se posent des questions «nous ne savons pas si la viande est nocive, personne ne nous le dit lorsqu'on ne peut pas vendre une bête c'est la Sicarel qui la prend»

Les paysans autour du Creusot exigent que la vérité leur soit faite.

Manifestation anti-nucléaire à Sennecey le Grand



Le dimanche 30 octobre une manifestation anti-nucléaire a eu lieu près de Sennecey le Grand pour protester contre le projet de construction d'une centrale nucléaire dans le secteur.

Des paysans avec leurs tracteurs y ont participé. La nationale 6 a été bloquée un moment par les tracteurs.

Après cette manifestation beaucoup de paysans se posent des questions sur la politique du gouvernement en matière de nucléaire, sur les conséquences immédiates qu'il peut y avoir pour l'agriculture aux alentours si le surrégénérateur est construit. Quelles conséquences pour les hommes sans parler des risques d'incendie ou d'explosion ?

Autant de questions sans réponses. Car beaucoup de paysans des alentours de Boyer ne savent pas, «on nous dit rien» affirment-ils le site exact de la centrale ou du surrégénérateur, ils n'en savent rien non plus. «On suppose que c'est là parce qu'on les a vu faire des sondages de janvier aux vacances à cet endroit là» dira un paysan.

De nombreux paysans des alentours de Boyer exigent d'être informés.

FERMAGE

LA SECHERESSE : SOURCE DE PROFIT POUR LES PROPRIÉTAIRES

Dans le N° 2 du Croquant (article solidarité), nous avons tenté de montrer comment l'idée de solidarité avec les agriculteurs victimes de la sécheresse appauvrirait davantage encore les pauvres et enrichissait encore plus les riches.

11 MAI 76
Blé : 1925 k × 0,64 : 1232
300 k × 10,70 : 3210
TOTAL : 4442

11 NOVEMBRE 76
Blé : 1925 k × 0,7050 : 1357,12
300 k × 10,99 : 7923
TOTAL : 4654,12
TOTAL DE L'ANNÉE : 9096,12
4442 + 4654,12 :

Dans le N° 3 du Croquant (article prime oui ou non ?) en analyse politique avec esprit de solidarité de classe avec les travailleurs exploités et obligés de payer ce supplément d'impôts par esprit de lutte de classe contre les profiteurs de cette situation, comment nous refusons la prime.

Montant de la plus-value encaissé par le propriétaire en 1976 sur 75 : 9096,12 - 8411,50 = 684,62 F

Voilà ci-après la concrétisation par un exemple clair le fermage d'une exploitation de 47 hectares dans le bas-Morvan. Comparaison entre fermage payé année 1975 et année 1976, alors que le revenu agricole est en chute libre comme expliqué dans les articles pré-cités. Le bail 3-6-9 est fait pour les quantités de 1925 kilos de blé plus 300 kilos de viande première qualité net à payer en deux termes : 11 mai, 11 novembre de chaque année.

Voilà pour un propriétaire foncier le résultat d'une année de disette, basé sur une ferme de montagne et qui en comparaison des autres fermages pratiqués dans la région, n'est pas très élevée.

11 MAI 75
Blé : 1925 k × 0,58 k : 1116,50
300 k × 9,5 h : 2822
TOTAL : 3978 50

11 NOVEMBRE 75
Blé : 1925 k × 0,6 h : 1232
300 k × 10,65 : 3201
TOTAL : 4433
TOTAL DE L'ANNÉE : 3978,50 - 4433 : 8411,50

S'organiser politiquement pour ne pas payer les fermages cette année aurait consisté à faire payer à la bourgeoisie une partie du préjudice causé par la sécheresse et aurait engagé les paysans dans une lutte de classe, parallèlement refuser de toucher la prime prélevée sur la paye des autres masses laborieuses, aurait consisté à une amorce d'unification du peuple face à ces exploités. C.D.

LA PAROLE AUX OUVRIERS

POUR L'UNITE OUVRIERS PETITS PAYSANS CONTRE LES TRUSTS AGRO ALIMENTAIRES

Depuis un certain nombre d'années, après de multiples luttes paysannes (Lot et Garonne, Bretagne, Nord-Pas de Calais, etc.) contre les trusts agro-alimentaires Sanders, Duquesnes, Purina, Nokamel, UFAC, Copal, etc. qui les ont accablés à l'endettement, la ruine jusqu'à leur élimination pour répartir les terres entre les cumulards ou capitalistes de la terre (il est prévu qu'il ne restera que 500 000 paysans sur les 15 000 000 actuellement).

Une réalité se fait jour, un besoin de s'unir entre paysans contre ces firmes mais aussi avec les travailleurs de ces trusts, eux aussi exploités.

C'est pour cela que les ouvriers de la Sanders (Juvisy-Athis Mons) sont venus en Saône et Loire échanger, débattre de la situation avec des paysans de la région, regroupés autour du journal «Le Croquant».

QUI EST SANDERS ?

Sanders, société agro-alimentaire pour animaux est l'un des plus grande firme avec Duquesne-Purina, Nokamel, UFAC, Univiv-Cofna, Copal, etc.

En juillet 1975, Sanders cède 50 % de ses parts, plus la gestion, à l'EMC (Entreprise Minière et Chimique), entreprise d'état des Mines de Potasse d'Alsace en Lorraine, qui représente le trentième trust mondial !...

LES PRINCIPALES USINES SANDERS SONT :

- Juvisy-Athis Mons (Essonne), usine mère qui fabrique les produits à base de matières premières.
- Château-Gontier (Mayenne) qui fait du super, aliments spéciaux, composés de minéraux.
- Champagne (Sarthe) qui fait l'allaitement et aliments spéciaux.
- Miletan (Gers) qui fait l'allaitement.
- Sanders a une ferme expérimentale à Sourches (Sarthe).

L'usine de Juvisy-Athis Mons (usine mère) est composée de deux corps de bâtiments séparés de 300 mètres, d'un côté les laboratoires, services administratifs, 230 employés, 250 cadres et agents de maîtrise et de l'autre, l'usine de fabrication, 100 ouvriers.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Chez Sanders, les conditions de travail sont pénibles, en hiver, c'est travailler par - 5°, il n'y a pas de chauffage. La fabrication, le chargement et déchargement sont dans un même lieu, vaste hangar où courants d'air, poussière, odeurs, travail pénible (manutention de sacs de 50, 60, 80, 100 kg, produits chimiques, zinc, cuivre, produits vétérinaires, mélasse, suif, etc...) sont le lot quotidien des ouvriers.

Un aperçu de la production :

En une journée, il sort environ 500 tonnes de produits fabriqués (ex : porc reproducteur, porc croissance, bœuf 60, lapin 3, lapin reproducteur, agneau 20 et divers mélanges vitaminés, etc...)

Aux chargements, déchargements, une moyenne de 130 à 150 tonnes par ouvrier journalièrement.

Aux laboratoires, ce sont les tests sur des animaux malades ou morts, les odeurs, les produits vétérinaires, un certain nombre de personnes sont atteintes de maladies, boutons, certains femmes enceintes ont perdu leur enfant.

LA CRÉATION DU SYNDICAT

Avant la création de la section CGT il y a deux ans et demi, quatre tentatives d'organisation étaient réprimées, leurs auteurs licenciés. La CGT Sanders s'était constituée dans la semi-clandestinité. Dès qu'elle fut déclarée et officialisée par l'inspection du travail, par opposition une section FO était apparue, impulsée par la direction et ses cadres et une section CFDT par l'habituelle concurrence qui s'exerce entre les deux syndicats (CGT-CFDT) dont es directions confédérales sont dirigées par le PCF pour l'un, et le PS pour l'autre.

● POURQUOI AVOIR CHOISI LA CGT PLUTOT QUE LA CFDT OU UNE AUTRE STRUCTURE CHEZ SANDERS ?

La raison est fort simple, quelques ouvriers étaient syndiqués individuellement à la CGT, ce fut ce syndicat qui fut choisi.

● CONTRE LA DIVISION, S'UNIR SUR UN PROGRAMME DE LUTTE

La CGT Sanders n'a eu que faire des querelles de boutiques. Sa ligne, c'est unir les travailleurs sur un programme de lutte, celui-ci est élaboré, contrôlé par le maximum de travailleurs :

- Plus de salaires en dessous de 2000 F pendant treize mois et demi.
- Augmentations uniformes pour tous ceux qui ressentent les écarts entre les plus bas salaires et les plus hauts.
- Améliorations des conditions de travail d'hygiène et de sécurité.
- Révision de la grille hiérarchique des salaires, coefficients augmentés (avantages pour les points retraités).
- Reclassification des postes, suppression des postes non justifiés.
- A travail égal, salaire égal.
- Respect de l'ouvrier.

LES ACQUIS

Avant et après les élections (CGT majoritaire au collège ouvrier) des mouvements de grèves sous différentes formes d'actions, débrayages postés, ralentissement des cadences qui coûtent cher au patron et rien à l'ouvrier, refus de faire le travail de quatre à deux, lutte contre les maladies professionnelles (laisons avec les médecins, juristes et scientifiques du Comité de Liaison sur la Sécurité et les Accidents du Travail), ont fait aboutir un certain nombre de revendications : 700 F d'augmentation en un an et demi ; il n'y a plus de salaires en dessous de 2 000 F net pendant treize mois et demi pour les ouvriers ; prime de condition de travail ; établissement d'une grille de salaires avec coefficient inscrit sur la fiche de paie ; diminution d'horaire de travail (41 h) sans perte de salaire ; améliorations des conditions de travail (en n'hésitant pas de faire déplacer l'inspecteur du travail qui avait fait plusieurs mises en demeure à la direction) ; aspiration aux postes de soutirage pour atténuer l'empoussièrage ; peau de mouton pour l'hiver ; chaussures de sécurité ; transport du personnel de la gare à l'usine ; douches ; l'arrogance de certains chefs calmée.

L'UNITÉ OUVRIÈRE CONTRE LE TRUST L'UNITÉ OUVRIÈRE ET PAYSANNE

Après ces acquis, en réponse aux revendications non encore satisfaites en réponse aux formes de lutte, la direction fit faire la production manquante aux autres usines du trust. Face à cette initiative les travailleurs décident de se mettre en contact avec le personnel de ces usines et des paysans en lutte contre Sanders. Une tournée a été décidée et faite pendant les vacances. La CGT Sanders est partie de l'idée que puisque les capitalistes s'unissent dans un trust (et au CNPF), les ouvriers d'un même trust doivent s'unir entre eux. Dans le cas de Sanders, puisqu'on travaille

pour les paysans, il est normal de prendre contact avec eux pour connaître un peu mieux la réalité de leurs luttes, dans un premier temps, pour lutter ensemble contre l'exploitation dans un deuxième temps.

Aussi à travers meetings, lectures, journaux etc... se sont développés de multiples contacts avec le comité de défense Nord-Pas de Calais, l'Association de Défense des Éleveurs et Agriculteurs du Lot et Garonne, paysans de Bretagne du Maine et Loire, Saône et Loire etc...

LA RÉPRESSION

Après la tournée organisée cet été vers les autres usines du trust et les paysans, face à cette initiative de rompre l'isolement, la direction Sanders a réprimé.

Licenciement du délégué CGT participant à cette tournée avec le délégué syndical CGT aidé en cela par les collaborateurs de FO et de la CGC au comité d'entreprise. Ce qui lui a été reproché c'est d'avoir aidé au développement de l'unité ouvrière au sein du trust et d'avoir aidé au développement de l'unité ouvrière et paysanne contre Sanders.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ENTREPRISE

«Monsieur Legent-Fournès (secrétaire général adjoint) conclut en estimant que tous ces éléments constituent des agissements extrêmement graves qui imposent un licenciement pour atteinte inadmissible à l'outil de travail. IL RAPPELLE QUE SANDERS DISPOSE DE DEUX TYPES D'OUTILS DE TRAVAIL : d'une part les usines et les machines qui lorsqu'elles sont détruites, peuvent être remplacées par un achat et, d'autre part, la clientèle qui ne peut pas l'être».

Ce licenciement est en fait une atteinte caractérisée au droit syndical et la tentative de briser la combativité des travailleurs et liquider la section syndicale. Ce licenciement a été fait en période d'éparpillement. La majorité des travailleurs les plus actifs étaient en vacances. (la plupart étant des travailleurs immigrés). Ce fut l'effet de surprise et l'incapacité de réagir efficacement, malgré cela quelque débrayages eurent lieu, délégation à la direction, pétitions etc...

CE QUI SE PASSE ACTUELLEMENT AU NIVEAU DE L'USINE ?

A travers cette lutte dure et ce licenciement dans la CGT Sanders deux voies se sont dégagées. Celle de l'opportu-

nisme : qui revient sur les principes même du programme de lutte, elle accepte de demander des augmentations mi pourcentage, mi uniformes qui prétend unir un maximum de gens, même parmi ceux de FO qui sont les principaux responsables du licenciement et qui ont constamment combattu le point de vue des ouvriers depuis deux ans qui justifient bien leur place dans ce syndicat de collaboration de classe.

L'autre qui représente les ouvriers les plus combattifs, se démarquant des opportunistes en les laissant faire dans un premier temps pour mieux les démasquer en se réorganisant à l'intérieur et avec le délégué licencié à l'extérieur et qui ont pour objectifs d'élargir la lutte, créer un rapport de force sur l'ensemble du trust et aux paysans qui luttent contre ces firmes.

LES OBJECTIFS DE L'UNITÉ OUVRIÈRE ET PAYSANNE SOUS DIRECTION PROLÉTARIENNE

La tournée, des représentants de la section CGT sur 7 usines du trust a montré que les salaires en province sont inférieurs de 20 % à 30 % par rapport à Juvisy Athis Mons. L'objectif est d'unir les ouvriers du trust sur le programme de lutte, bref d'égaliser les salaires sur l'ensemble du trust (200 F net mensuel pendant 13 mois et demi dans un premier temps) (à Sanders Adour à Pau une section CGT s'est constituée il y a un an et demi en liaison avec la CGT Sanders Juvisy Athis Mons). Faire connaître la lutte des paysans avec qui il y a contact aux ouvriers, populariser leurs revendications de salaire, conditions de travail etc... Développer les liens et s'apporter une aide mutuelle.

LES BUTS : CRÉER DES COMITÉS DE LIAISON POUR LA MISE EN PLACE DE COORDINATIONS OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Le rôle du comité de liaison c'est dans un premier temps de briser l'isolement, de permettre d'échanger l'information sur telle ou telle lutte ouvrière et paysanne sur une ville un département, une région et favoriser les échanges théoriques et pratiques. Mais aussi dans un second temps établir des liens avec d'autres régions, non seulement dans une feuille ou un journal mais aussi dans la pratique contre l'exploiteur commun et en menant un travail idéologique intense sur le problème de quelle société nous voulons et sous quelle direction ?

Rectificatif

Dans le dernier numéro du Croquant vous avez pu lire une interview que nous avait accordé le secrétaire de la section CFDT de Michelin à Montceau les Mines. La fin du texte en particulier ne correspondait pas à ce qu'il nous avait dit, nous passons ici le rectificatif qu'il nous a remis.

La rédaction du Croquant et le responsable de l'interview s'excusent auprès de J.C Perret et des lecteurs. Certaines positions ont été mal transcrites et prétent de ce fait au secrétaire de la section CFDT Michelin des propos qu'il n'a pas tenu.

«Les lecteurs du Croquant ont pu être surpris parce que l'on ne fait dire

parce que l'on me fait dire dans cet article. Je tiens à apporter ici des explications. S'il est vrai que la situation actuelle pose un problème politique à savoir attendre 78 ou développons nous tout de suite des luttes d'ensemble contre le plan Giscard-Barre. S'il est vrai que c'est un débat qui se mène actuellement dans les organisations syndicales. S'il est vrai également qu'il faut s'appuyer sur la mobilisation du 7 octobre montrant la détermination de la classe ouvrière, le style schématique avec lequel mes propos sont rapportés et surtout les propos anti-syndicalistes «de gagner l'autonomie de nos luttes, par rapport aux syndicats me sont totalement étrangers. Etrangers non seulement à ce que je peux personnellement penser mais aussi à la pratique que nous avons dans notre usine. Toutefois ce rectificatif ne remet pas en cause mon accord avec le Croquant. Si des propos tenus par des syndicalistes ouvriers sont mal compris et rapportés schématiquement, cela signifie qu'il faut approfondir nos réflexions et nos conceptions entre militants ouvriers et paysans. Le secrétaire de section CFDT Michelin

LE CROQUANT
Boîte Postale N° 1
71 760 Grury